Commission scolaire des Navigateurs

École Pointe-Lévy

Conseil d'établissement

Compte rendu de la réunion du Conseil d'établissement de l'École Pointe-Lévy

tenue le lundi 1er juin 2026 à 18 heures

Bibliothèque École Pointe-Lévy (salle vitrée)

Présents:

Lise Bergeron	(soutien)
Isabelle Côté	(professionnelle)
Louis-Sébastien Caron	(parent)
El Hadji Diarra	(parent)
Joannie Boucher	(parent)
Richard Lamontagne	(parent)
Christian Brizard	(enseignant)
Hugues Drolet	(enseignant)
Sophie Roberge	(enseignante)
Édouard Pineault	(élève)
Boris Lamontagne	(élève)
Marika Bisson	(représentante de la communauté)
Andréanne Bonneau	(représentante de la communauté)
Marilou Desmeules	(directrice adjointe)
Jacinthe Morin	(directrice adjointe)
Karine Morin	(directrice adjointe)
Marie-Claude Léveillé	(directrice adjointe)
Annie Bllodeau	(directrice adjointe)
Normand Landry	(directeur adjoint)
Jérôme Croteau	(directeur)

Absent :

Sadia Smaïli	(parent)

---

1. MOT DE BIENVENUE

Monsieur Croteau souhaite la bienvenue aux membres et valide le quorum.

Monsieur Louis-Sébastien Caron remplace Monsieur El Hadji Diarra et souhaite la bienvenue aux membres.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CE 25-26-32

IL EST PROPOSÉ PAR madame Karine Morin et **appuyé par** monsieur Christian Brizard et résolu d'approuver l'ordre du jour tel que déposé avec la modification suivante : déplacer le point **4.4 Charte de civisme** au point 5.1.

Approuvé à l'unanimité

---

3. COMPTE RENDU

3.1 Approbation du compte rendu du 4 mai 2026

Le compte-rendu sera approuvé avec les modifications suivantes : au point 6, remplacer madame par monsieur Édouard Pineault, au point 7 monsieur Boris Lamontagne exprime aux membres (il manque un **S**), au point 7, Défi d'Elles doit être remplacé par Défi Aide et finalement on remplace madame Andréanne

Turgeon par madame Marika Bisson. Aussi, dans les présences, on ajoute madame Sadia Smaïli et au point à la **Levée de l'assemblée** on remplace madame Marika Turgeon par madame Marika Bisson. Finalement, on modifie le prénom de monsieur El Hadjii pour El Hadji.

Il devra être adopté une fois les modifications faites, à la prochaine réunion de septembre 2026.

3.2 Suivi au compte rendu du 4 mai 2026

Le suivi au niveau du Budget sera présenté au point 7 lors de la rencontre de ce soir.

---

4. POINTS POUR APPROBATION

4.1 Approbation des sorties et activités éducatives

Monsieur Croteau présente les activités éducatives et sorties scolaires.

Un membre questionne le fait que pour certaines activités scolaires, on permet aux élèves de prendre leur voiture et ce, même si les parents ont donné leur autorisation.

On précise que la sortie se fera sur les heures de la Formation professionnelle donc les élèves ne sont pas sous notre responsabilité et on questionne la responsabilité qu'ont les membres du conseil en acceptant cette sortie.

Monsieur Croteau propose qu'il fasse les vérifications nécessaires avec le directeur de la FP. Cette activité, Laser Game, n'a pas à être approuvée par le conseil d'établissement de Pointe-Lévy.

CE_25-26-33

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Louis-Sébastien Caron et **appuyé par** monsieur Christian Brizard et résolu d'adopter les activités éducatives comme proposées sauf pour l'activité de Laser Game avec les élèves du programme FP robotique.

Adopté à l'unanimité

4.2 Approbation des frais chargés aux parents (facture scolaire)

Madame Annie Bilodeau présente aux membres les prix internet des manuels scolaires sans les soumissions. On s'attend à ce que les prix pour l'an prochain soient moindres et sans trop de variation avec ceux de cette année.

Si des changements importants se produisent à la hausse, un courriel sera envoyé pour en informer les membres.

Un montant de 300,00$ sera crédité aux parents pour les jeunes inscrits dans des programmes (mesure gouvernementale reliée au Projet Pédagogique Particulier).

Un membre questionne si les applications exigées au programme LM pouvaient être connues sur la facture.

Monsieur Croteau propose qu'on pourrait informer les parents qu'il y aura des frais pour les applications obligatoires si le jeune est en arts et que les parents sont responsables d'assumer ces frais.

CE_25-26-34

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur El Hadji Diarra et **appuyé par** monsieur Normand Landry et résolu d'adopter les frais chargés aux parents comme proposés.

Adopté à l'unanimité

4.3 Approbation des règles de vie

Monsieur Croteau donne certaines précisions et modifications apportées aux règles de vie pour l'an prochain. C'est un défi d'assurer une cohérence dans l'application de ces règles.

CE_25-26-35

IL EST PROPOSÉ PAR madame Marika Bisson et **appuyé par** madame Andréanne Bonneau et résolu d'adopter les règles de vie comme proposées.

Adopté à l'unanimité

4.4 Suivi budgétaire et adoption du budget 26-27

Monsieur Croteau fait la lecture des considérants selon la L.I.P. et selon le nouveau regroupement des familles de budget aux membres, libellés comme suit :

Considérant qu'en vertu de l'article 95 de la *Loi sur l'instruction publique*, le conseil d'établissement adopte le budget annuel de l'école proposé par la direction de l'école, et le soumet à l'approbation du centre de services scolaire;

Considérant que, le Comité de répartition des ressources du centre de services scolaire a approuvé le modèle de décentralisation, conformément à la règle du ministère de l'Éducation exigeant la décentralisation d'au moins 20 % des allocations a priori vers les écoles et les centres;

Considérant que les directions d'école et de centres auront connaissance des allocations décentralisées dans leur budget 2026-2027, et ce, avant la conception des tâches; et

Considérant qu'un budget révisé sera présenté en novembre prochain afin d'y intégrer les allocations décentralisées liées aux élèves;

Il est résolu que le Conseil d'établissement adopte le budget initial présenté par la direction le 1er juin 2026.

Ces nouveaux regroupements faciliteront la gestion de l'utilisation des sommes allouées et donneront un certain pouvoir à l'école dans l'utilisation de ces sommes. La reddition de compte sera modifiée et en cohésion avec les familles budgétaires.

CE_25-26-36

IL EST PROPOSÉ PAR madame Lise Bergeron et **appuyé par** madame Sophie Roberge et résolu d'adopter le budget 2026-2027 comme proposé.

Adopté à l'unanimité

---

5. POINTS D'INFORMATION

5.1 Charte de civisme

Monsieur Croteau explique aux membres la création de la Charte de civisme en lien avec le climat scolaire et les résultats du sondage auprès des élèves. Une charte est née et illustrée. Trois semaines durant, nous avons fait la promotion de la charte dans l'école afin d'informer les élèves et le personnel.

Pour la prochaine année, les membres du comité Climat scolaire a des idées pour faire vivre la charte à l'école Pointe-Lévy.

---

6. VIE ÉTUDIANTE

Monsieur Édouard Pineault, président de l'école, fait état des activités vécues à l'école. Madame Lise Bergeron ajoute que le **Défi Tête Rasée** a permis d'amasser plus de 8000,00$. Le Gala d'Excellence fut aussi une belle soirée, bien réussie. Monsieur Boris Lamontagne ajoute que le Gala FLM a aussi eu lieu vendredi dernier et fut une réussite pour les élèves finissants au programme LM.

Plusieurs autres activités auront lieu cette semaine et la semaine prochaine. En plus du bal et de la cérémonie de fin d'études.

---

7. PAROLE AUX REPRÉSENTANTS DE LA COMMUNAUTÉ

Madame Marika Bisson annonce que durant le dîner Hot-dog ce vendredi 5 juin, il y aura des kiosques et des partenaires externes en lien avec des services offerts aux élèves de 5e secondaire.

---

8. TOUR DE TABLE DES MEMBRES

Madame Isabelle Côté, C.O., informe les membres que l'activité Matinée collégiale aura lieu pour la prochaine année scolaire et les modalités seront connues ultérieurement. On souhaite avoir accès à un gymnase pour la tenue de cette activité et que les élèves de 4e secondaire puissent avoir accès à cette matinée.

Un membre demande quelle est la façon de faire pour présenter des nouvelles activités pour l'an prochain avant le 30 septembre. On peut faire les demandes par courriel et l'approbation pourra être obtenue soit par courriel ou si la première rencontre du CE a lieu avant le 30 septembre.

---

9. COMITÉ DE PARENTS

Monsieur Louis-Sébastien Caron informe les membres qu'une rencontre extraordinaire a eu lieu en virtuel la semaine dernière et la dernière rencontre du comité aura lieu la semaine prochaine.

---

10. QUESTIONS DU PUBLIC

Aucune

---

11. MESSAGE DE LA PRÉSIDENCE / CORRESPONDANCE

Aucune

---

12. DIVERS

Monsieur Croteau annonce que à la suite de son départ, ce sera madame Marie-Josée Pelletier qui prendra le gouvernail de Pointe-Lévy.

Des remerciements ont été adressés aux membres du conseil d'établissement pour leur collaboration tout au long du mandat de monsieur Croteau.

---

13. POINTS À PLACER À L'ORDRE DU JOUR DE LA PROCHAINE RENCONTRE

Aucun

---

14. DATE DE LA PROCHAINE RENCONTRE

La prochaine rencontre du conseil d'établissement sera prévue selon les modalités établies lors de l'assemblée annuelle générale des parents à la prochaine année scolaire.

15.LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

CE_25-26-37

IL EST PROPOSÉ par Madame Marie-Claude Léveillé et **APPUYÉ PAR** madame Lise Bergeron que soit levée la séance à 20 h 18.

Marie-Claude Léveillé
Secrétaire de la rencontre

Jérôme Croteau
Directeur